

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR VER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ons générales :

cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

acie :

es vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ogie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ue :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ucation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

aire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3339

Société : RETRAITÉ RAM.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL MOHAFID ABDELLAH ZIAZI

Date de naissance : 16/03/1958

Adresse : 41 Lot ESSAFA Zouhour 17000
CASABLANCA

Tél. : 0664042549 Total des frais engagés : 100970 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 15/06/2020

Nom et prénom du malade : Abdellah El Mohafid Age : 62

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : EL MOHAFID ABDELLAH ZIAZI

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 22/06/2020

Signature de l'adhérent(e) : El Mohafid Abdellah

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/06/2022	Actes		250,00	DR HOUARI Chaymaa CARDIOLOGUE L'assessement EL Oulja DR HOUARI Chaymaa Tél: 05 22 89 34 94 - Fax: 05 22 89 35 82 G.P. 14, 1er étage - Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ANISSA 312 Lot Zoubir Casablanca	15/06/2022	750,80

Tél: 05 22 89 34 94

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien	Importante	Veuillez joindre
	6 118001 130276 COSYREL 5mg/10mg - O 30 comprimés pelliculés sécables PPV: 98,10 DH Servier Maroc - Casablanca	6 118001 130276 COSYREL 5mg/10mg - O 30 comprimés pelliculés sécables PPV: 98,10 DH Servier Maroc - Casablanca

SOINS DÉTACHÉS TRAITÉES SOINS

Le praticien	Importante	Veuillez joindre
	6 118001 130276 COSYREL 5mg/10mg - O 30 comprimés pelliculés sécables PPV: 98,10 DH Servier Maroc - Casablanca	6 118001 130276 COSYREL 5mg/10mg - O 30 comprimés pelliculés sécables PPV: 98,10 DH Servier Maroc - Casablanca

DES SOINS

Le praticien	Importante	Veuillez joindre
	6 118001 130276 COSYREL 5mg/10mg - O 30 comprimés pelliculés sécables PPV: 98,10 DH Servier Maroc - Casablanca	6 118001 130276 COSYREL 5mg/10mg - O 30 comprimés pelliculés sécables PPV: 98,10 DH Servier Maroc - Casablanca

30,80 30,80 30,80

PPV 30DH80 PER 10/21 LOT 12407

PPV 30DH80 PER 10/21 LOT 12407

PPV 30DH80 PER 10/21 LOT 12407

FIN D'EXÉCUTION

DORNAT PLUS®

78,80 DH

A consommer de préférence avant fin :
Lot N°.

10/2022 W092J

00000000 00000000
35533411 11433553

B

O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES

[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECU

Elmouhafid, Abdellatif Id.Pat :

Données : 15/06/2020 11:47:35 66 bpm



Dép. :

25mm/s 10mm/mV 0.05-25Hz/50Hz

Cardioline ECG2005 v.2.01.5558